

Quiz Musical 2019

À gagner : 50€ de chèques
cultural

Médiathèque Pré en Bulles – Nouvoitou

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

adresse mail : _____ téléphone : _____

///j'accepte le règlement du jeu concours

///je déclare avoir 16 ans ou plus

[Autorisation parentale // Nom et prénom du parent ou tuteur légal : _____

Signature : _____]

Résultat le **mercredi 12 juin** lors de la soirée Famille d'Artistes

Trouver les interprètes ou les titres de ces extraits de musique :

Piste 1	
Piste 2	
Piste 3	
Piste 4	
Piste 5	
Piste 6	
Piste 7	
Piste 8	
Piste 9	
Piste 10	
Piste 11	
Piste 12	
Piste 13	
Piste 14	
Piste 15	
Piste 16	
Piste 17	
Piste 18	
Piste 19	
Piste 20	

Règlement du jeu : Quiz Musical

ARTICLE 1 – Organisation

La médiathèque de Nouvoitou Pré en Bulles – 12 rue de Châteaugiron 35410 Nouvoitou – organise du 15 mai au 12 juin 2019, un jeu dont la participation est entièrement gratuite. Ce jeu est intitulé «Quiz musical».

ARTICLE 2 – Participants

La participation à ce jeu est ouverte à toute personne physique de 16 ans et plus, habitant la commune de Nouvoitou, à l'exception du personnel de la médiathèque et des élus de la commune.

Les mineurs (à partir de 16 ans) sont autorisés à participer à ce jeu-concours, à condition qu'ils aient préalablement obtenu de leurs parents ou, le cas échéant, de leur tuteur légal, une autorisation.

Les participants autorisent toutes vérifications concernant les informations renseignées dans le formulaire de participation du jeu, toutes informations inexacts ou mensongères entraîneront la disqualification du participant.

Une seule participation par personne est autorisée pendant toute la durée du jeu. En cas de candidature multiple, la participation sera totalement invalidée.

ARTICLE 3 – Modalité du jeu

Le jeu-concours est exclusivement accessible à la médiathèque pendant les horaires d'ouverture du 15 mai au 12 juin 2019 à 12H30.

Pour participer à ce jeu-concours, les participants devront remplir le formulaire d'inscription avec ses réponses et le déposer dans l'urne installée à la médiathèque.

Le principe de ce jeu concours est de reconnaître les interprètes ou le titre du morceau. Ces titres sont sélectionnés par les bibliothécaires de la médiathèque dans ses collections audio

L'écoute des morceaux se fait exclusivement sur les ordinateurs mis à la disposition du public. Aucun autre matériel ne sera accepté. La détérioration du matériel mis a disposition engage la responsabilité de l'utilisateur qui devra rembourser le matériel au prix de sa valeur marchande.

La Médiathèque, en tant que structure organisatrice n'est pas responsable en cas :

- de force majeure
- d'intervention malveillante ou d'erreur humaine

- de dysfonctionnements de logiciel ou de matériel volontaires ou involontaires

Dans tous les cas, si le bon déroulement administratif et technique du jeu est perturbé par un virus ou un bug informatique, une intervention humaine non autorisée ou toute autre cause échappant aux structures organisatrices, celles-ci se réservent le droit d'interrompre le jeu. Dans ce cas, leurs responsabilités ne sauraient être engagées.

ARTICLE 4 – Détermination des gagnants

Pour désigner un gagnant au Quiz musical, nous vérifierons les réponses des participants, et désigneront la personne qui aura répondu correctement aux 20 questions. En cas d'égalité (même nombre de bonnes réponses) nous procéderons à un tirage au sort.

Le gagnant se verra offrir les places du festival directement lors de la soirée Famille d'Artistes, le mercredi 12 juin 2019

ARTICLE 5 – Détermination et remise des lots.

Le gagnant recevra des chèques Cultura pour une valeur de 50€.

Au cas où le gagnant n'était pas présent lors de la soirée Famille d'Artistes, il pourra venir chercher ses prix à la Médiathèque jusqu'au 19 juin inclus.

Passé ce délais, les chèques seront remis à la deuxième personne tirée au sort ou à la deuxième personne ayant eu le plus de réponses.

La société Cultura, fournisseur des chèques n'est liée en aucune sorte à l'organisation du jeu concours Quiz Musical et décline toute responsabilité quant à l'application du règlement ou en cas de non respect du règlement. Notamment leur responsabilité ne peut être engagée sur la promesse de gain.

ARTICLE 6 : Dépôt du règlement

Le règlement sera disponible à la Médiathèque, Il sera également disponible directement sur le site Internet <http://mediatheque.nouvoitou.fr> et peut être adressé par mail à toute personne qui en fait la demande.

ARTICLE 7 – Informatique et liberté : Données personnelles

Conformément à la loi n° 2018-493 du 21 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, le joueur dispose d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des données et informations le concernant en écrivant à l'adresse de la médiathèque Pré-en-Bulles de Nouvoitou.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par **Médiathèque Pré en Bulles** pour **inscription et participation au quiz musical**

Elles sont conservées pendant **6 mois** et sont destinées à **Médiathèque Pré en bulles**.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : **Service**

Multimédia de la Médiathèque Pré en bulles, multimedia@nouvoitou.fr, 12 rue de chateaugiron, 35410 Nouvoitou

Nous vous informons de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel », sur laquelle vous pouvez vous inscrire ici :
<https://conso.bloctel.fr/>

ARTICLE 8 – Nom et image

Les gagnants autorisent la Médiathèque Pré-en-Bulles à citer leur nom et prénom et à reproduire leur image à l'occasion de toute campagne publicitaire liée au présent jeu, sans qu'il puisse prétendre à une rémunération autre que le lot remporté ou une contrepartie quelconque.

ARTICLE 9 – Acceptation

Le fait de participer à ce jeu-concours implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.

Pour les mineurs, le responsable légal (autorisation parentale)

Je soussigné, Nom :Prénom :.....,

autorise mon enfant, Nom :Prénom :.....,

a participer au Quiz Musical, organise par la Médiathèque Pré en Bulles de Nouvoitou

/// J'accepte sans réserve le règlement* du Quizz (disponible à la Médiathèque)

/// J'autorise que soient diffusées des photos de moi (de mon enfant) prises lors de ce tournoi, sur les supports de communication de la Commune de Nouvoitou (Site internet, Réseaux sociaux) ainsi que dans la presse locale (Ouest-France, Journal de Vitré).

Fait a :, le

Signature (du responsable legal pour les mineurs)